## CA du Pays de Fontainebleau - Compte administratif 2024 - Budget annexe Port de plaisance

## D - ARRÊTÉ - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice
Nombre de membres présents.
Nombre de suffrages exprimés.
VOTES: Pour.
Contre.
Abstentions.

Date de convocation : 14 mars 2025

Présenté par le Président, A Samois-sur-Seine, le 27 mars 2025 Le Président,

Pascal GOUHOURY

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

Les membres du Conseil Communautaire,

Pascal GOUHOURY	Christophe BAGUET	Sandrine-Magali BELMIN Povieri & Me Nathabie VINOT	Estelle BERTEE	Sophie BERTHOLIER POUNDI S A. Yannich TORRES	Françoise BICHON-LHERMITTE			
0.0	Francine BOLLET PONDI SINE Helere MAGGIORI	Françoise BOURDREUX	Christian BOURNERY	Michel CALMY	Sylvie CHANTELAUZE			
Michel CHARIAU	Carole CHAVAINGE	Gwenaël CLER Pouveir à N. Thibault FLINE	Romain COQUERY Povvoi (SN. Pascol GONHOURY	Jean-Claude DELAUNE	David DINTILHAC			
Véronique FÉMÉNIA	Thibault-FLINE	Patrick GAUTHIER	Anne GHYSSENS  ASserte	Jujien GONDARD	Michael GOUÉ			
Pascel GROS	Francis GUERRIER	Jean HELIE	Marie HOLVOET Pov vei 1 S  1. Pas cal GROD	Lamia KORT Pouvoir à M. Jean-Chede DELAUNE	Fabrice LARCHÉ			
Dominique LHOSTIS	Hélène MAGGIORI	Olivier MAGRO	Isabelle MARIE	Naciba MESSAOUDI	Yann MOREAU			
		F		Accusé de réception en préfecture 077-20072346-20250327-2025-042-DE Date de réception préfecture : 04/04/2025				

## CA du Pays de Fontainebleau - Compte administratif 2024 - Budget annexe Port de plaisance

Marie-Charlotte NOUHAUD	Chantal PAYAN POUNDIC S N. VITOR VALENTE	Nicolas PIERRET	Sylvain PIESSET	Patrick POCHON	Jean-Philippe POMMERET
Cécile PORTE	Daniel RAYMOND Pouvois an. Pourick POCHON	Thierry REYJAL POUNDIG & M. Band BINTILHAC	Judith REYNAUD	Alain RICHARD	Sonia RISCO
Laurent ROUSSEL	Laurent SIGLER	Audrey TAMBORINI ASserte	Gérard TAPONAT	Alain THIERY	Cédric THOMA
Pascale TORRENTS-BELTRAN	Yannick TORRES	Victor VALENTE	Frédéric VALLETOUX Pavoir à N. Julien GONDARA	Marie-Laure VASSEUR Power is N. Christian BOURNERY	Anthony VAUTIER POUR à Nº Velougre FEMENIA
Nathalie VINOT					

Certifié exécutoire par Le Président compte tenu de la transmission en préfecture, le 0.4 AVR. 2025 et de la publication le 0.4 AVR. 2025

A Fontainebleau, le

1 Indiquer le maire ou le président de l'organisme. 2 Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante